

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI, 9 AVRIL 2018

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le Maire;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 12 mars 2018;
4. Période de questions réservée au public;
5. Inspecteur en bâtiment et en environnement;
6. CDSM;
7. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL);
8. Règlement :
 - 8.1 Règlement 412-2018 modifiant le règlement de zonage numéro 356-2010 afin de modifier les usages permis dans la zone VI-1 et la description de la classe d'usage «hébergement touristique»
 - 8.2 Règlement 413-2018 sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Malo
 - 8.3 Avis de motion et projet de règlement 414-2018 modification au règlement 2001-274 relatif à la tenue d'une période de questions lors des séances du Conseil municipal
9. TECQ 2014-2018 :
 - 9.1 Programmation
 - 9.2 Services professionnels
10. Appel d'offres :
 - 10.1 Gravier
 - 10.2 Abat-poussière
11. États financiers
12. Pompiers : 2 tenues d'intervention (bunker);
13. Voirie : fermeture de fossé;
14. Mise en commun : Aqueduc et eaux usées;
15. Comité des loisirs :
 - 15.1 Saint-Jean-Baptiste
 - 15.2 Tournoi à Ti-Père
16. Participation au défi des villes intelligentes d'infrastructure Canada;
17. Paiement des comptes :
 - 17.1 Comptes payés
 - 17.2 Comptes à payer
18. Bordereau de correspondance;
19. Rapports :
 - 19.1 Maire
 - 19.2 Conseillers
 - 19.3 Directrice générale
20. Varia;
21. Évaluation de la rencontre;
22. Levée de la séance.

Édith Rouleau,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière
04-04-2018